



Demande de remboursement de formation

Par **alphonsette**, le **23/07/2015** à **17:36**

Bonjour,

Je me suis inscrite en août 2014 à une formation pour suivre des cours par correspondance, une partie théorique et une partie pratique avec 6 jours de stages.

D'avance j'ai réglé la totalité, j'ai fini de payer en février 2015, les derniers cours me sont parvenus en mai, et je devais effectuer le stage de 6 jours en août 2015, malheureusement je ne peux continuer cette formation.

Je leur ai adressé un courrier en recommandée en mai 2015 en leur demandant de me rembourser les 6 jours de stage prévus à 1000 km de chez moi (frais de route et hôtel en plus).

La raison : je me suis retrouvée en arrêt maladie pendant plusieurs mois avec une perte de revenus conséquente, ce qui m'a amené également à reconsidérer mon avenir professionnel.

J'ai reçu un courrier simple de leur part en m'informant qu'ils ne pouvaient pas prendre en compte ma demande, ils me proposent de repousser le stage de 6 mois, soit jusqu'au 7 février 2016 mais pas de me les rembourser.

Je souhaiterais leur répondre et récupérer l'argent des stages de formation (payés d'avance), mais aujourd'hui j'ai besoin de l'avis d'un professionnel du droit pour pouvoir leur répondre.

D'avance merci.